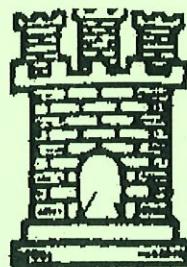




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Alan et Lolita LASCHET-NOTO** demeurant à 4130 Esneux, rue de Méry 21.

Le terrain concerné est situé à **4130 Esneux, rue de Méry, 21** et cadastré division 1, section C, n°302L.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'une annexe et extension d'un cabinet de kinésithérapie** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la pente de toiture devrait être comprise entre 25° et 45° ;
- le débordement de toiture, sur le pignon, devrait être limité à 10cm ;
- le débordement de toiture, sur les murs gouttereaux, devrait être limité à 20cm.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 avril 2023 au 02 mai 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be